

PRÉFECTURE DU PAS-DE-CALAIS
Direction de la Coordination, des Politiques Publiques et de l'Appui Territorial
Bureau des Installations Classées, de l'Utilité Publique et de l'Environnement
Section Installations Classées

Commune de HENIN BEAUMONT

AVIS D'ENQUETE ENVIRONNEMENTALE UNIQUE
DEMANDES DE PERMIS DE CONSTRUIRE ET D'AUTORISATION D'EXPLOITER
UN ENTREPOT LOGISTIQUE
PAR LA SOCIÉTÉ GENERALI VIE

En exécution du Code de l'Environnement et d'un arrêté préfectoral du 2 mai 2019, une enquête environnementale unique est ouverte pendant 33 jours à partir du 3 juin 2019, sur les demandes de permis de construire et d'autorisation d'exploiter un entrepôt logistique sur la commune de HENIN BEAUMONT par la Société GENERALI VIE.

M. Arnaud DERNONCOUR est chargé du suivi du dossier de la Société GENERALI VIE -
Tél :01.39.30.51.93 ou par mail : a.dernoncour@parcolog.fr.

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra prendre connaissance du dossier sur support papier relatif à cette installation, à l'Espace Lumière – 39, rue Elie Gruyelle – salle de réunion – 3ème étage à HENIN BEAUMONT, du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h, ainsi que du dossier sous format numérique à l'adresse suivante : <http://www.pas-de-calais.gouv.fr> – Publications - Consultation du Public - Enquête Publique – ICPE Autorisation > GENERALI VIE – HENIN BEAUMONT.

Ce même dossier peut également être consulté, pendant la durée de l'enquête, à la Préfecture du Pas-de-Calais – Service Installations Classées – rue Ferdinand Buisson – 62020 ARRAS CEDEX 9, du lundi au vendredi de 9 h à 11 h 30 et de 14 h à 16 h.

Une étude d'impact, le courrier de la Mission Régionale d'Autorité Environnementale « MRAE » Hauts de France et l'accusé de réception de l'exploitant au courrier de la MRAE sont insérés au dossier d'enquête publique.

Un dossier sous format numérique est déposé en mairies de : DROCOURT, ROUVROY, NOYELLES GODAULT, QUIERY LA MOTTE, IZEL LES EQUERCHIN et ESQUERCHIN (59).

Les personnes qui auraient des observations à faire valoir au sujet de cette installation sont invitées soit à les consigner sur le registre ouvert, à cet effet, à l'Espace Lumière – 39, rue Elie Gruyelle – salle de réunion – 3ème étage à HENIN BEAUMONT, du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h, du lundi 3 juin 2019 au vendredi 5 juillet 2019 inclus, soit à les transmettre par courrier à l'Espace Lumière – 39, rue Elie Gruyelle – salle de réunion – 3ème étage à HENIN BEAUMONT, ou les formuler à M. André BERNARD, commissaire-enquêteur, qui sera présent en ce lieu, siège de l'enquête :

- le lundi 3 juin 2019 de 9 h à 12 h
- le mardi 11 juin 2019 de 14 h à 17 h
- le jeudi 20 juin 2019 de 9 h à 12 h
- le mercredi 26 juin 2019 de 9 h à 12 h
- le vendredi 5 juillet 2019 de 14 h à 17 h

Les observations et propositions du public pourront également être formulées, du 3 juin 2019 au 5 juillet 2019, à l'adresse suivante : [http:// www.pas-de-calais.gouv.fr](http://www.pas-de-calais.gouv.fr) – Publications - Consultation du Public - Enquête Publique – ICPE Autorisation – GENERALI VIE – réagir à cet article.

La copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur sera tenue à la disposition du public, pendant un an, en mairie de HENIN BEAUMONT ainsi que dans les mairies précitées.

A l'issue de l'enquête publique, le maire de HENIN BEAUMONT statuera sur la demande de Permis de Construire et le Préfet du Pas-de-Calais sur la demande d'autorisation environnementale.

Les personnes intéressées pourront consulter sur le site Internet de la Préfecture du Pas-de-Calais : www.pas-de-calais.gouv.fr - Publications - Consultation du Public - Enquête Publique - ICPE Autorisation – GENERALI VIE, les informations relatives à ce projet.